



Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du lundi 23 janvier 2023 à 20 h Salle du Conseil - « Maison Commune »

Conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 21

Conseillers présents : 17

Conseillers représentés : 3

Date de convocation : 18 janvier 2023

Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire

Présents : M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, M. Patrick SIMON, Mme Véronique IFFER, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, M. Julien ANCKLY, Mme Paola DI MICHELE, Mme Géraldine FURST, Mme Agnès GUILLAUME, Mme Sabrina KIMMICH M. Pierre KOCH, Mme Sabine KROMMENACKER, M. François LAEUFER, Mme Joan MAAGER, M. Alain VOLTZENLOGEL

Absents avec pouvoir : M. Maxime KERN, pouvoir à M. François LAEUFER

M. Philippe SCHILLING, pouvoir à Mme Fabienne ANTHONY

Mme Emmanuelle PARISSÉ, pouvoir à Mme Joan MAAGER

Absents non représentés : Mme Carole METZ

Objet : Travaux d'économie d'énergie : remplacement des luminaires des salles de l'Espace La Forêt ; demande de subvention à l'ETAT (DETR)

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la commune de Gries a passé un nouveau marché sur 2 ans, jusqu'au 31/12/2024, avec la société ES Energies Strasbourg pour la fourniture d'électricité de ses bâtiments communaux et de l'éclairage public. Par rapport au marché précédent 2022-2023, le coût du kWh a très fortement augmenté, entre 2 et 11 fois son prix. A consommation équivalente, et sans les aides gouvernementales annoncées (amortisseur électricité), les prévisions indiquent un montant de 260 K€ contre 80 K€ en moyenne les années précédentes.

Parmi les équipements grands consommateurs d'énergie, on retrouve le complexe sportif Espace La Forêt, avec une consommation moyenne de 170 000 kWh les années passées pour un coût annuel d'environ 28 K€. Avec le nouveau contrat, les prévisions annoncent un montant de 100 K€, sans les aides de l'Etat.

En complément du plan de sobriété énergétique qui a été demandé en novembre 2022 aux associations utilisatrices de l'équipement, la commune envisage de remplacer les éclairages existants de toutes les salles de l'Espace La Forêt, qui sont anciens et vétustes, par des éclairages leds qui permettront de réduire les consommations énergétiques d'environ 40%.

Après consultation de diverses entreprises, la commune a retenu la proposition de l'entreprise VEIT basée à Souffelweyersheim (67460) pour un coût total prévisionnel de 94 968.77 € HT, soit **113 962.52 € TTC**.

Les travaux prévus concernent les salles suivantes :

- Salle Zeller : 38 410.40 € HT, soit 46 092.48 € TTC
- Salle des Associations : 31 149.49 € HT, soit 37 379.39 € TTC
- Salle de lutte : 7 502.81 € HT soit 9 003.37 € TTC
- Salle des fêtes : 15 128.89 € HT, soit 18 154.67 € TTC
- Couloirs de circulation principale : 2 777.18 € HT, soit 3 332.62 €

L'Etat, au titre du dispositif « DETR », sera sollicité à hauteur de 50 % du cout HT du projet, soit 47 484 €.

Entendues les explications de M. Eric HOFFSTETTER, Maire

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité, **DECIDE**

- **DE SOLLICITER** l'attribution d'une subvention au titre du dispositif DETR 2023 d'un montant de 47 484 €, soit 50 % du montant de la dépense,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires,
- **D'INSCRIRE** le montant des travaux au Budget Primitif 2023.

Délibération rendue exécutoire
Transmise à la Sous-Préfecture le 24 janvier 2023

Publiée ou notifiée le 24 janvier 2023
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Eric HOFFSTETTER



Le secrétaire,
Paola DI MICHELE